

**BOSTIK MASTIREX**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016  
Version 1.01

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK MASTIREX  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
Immeuble "Le Jade"  
253 Avenue du President Wilson  
93211 La Plaine Saint Denis, France  
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00  
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France	ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
--------	------------------------------------

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3 - (H412)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue  
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



#### Mention d'avertissement

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MASTIREX**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016  
Version 1.01

DANGER

## Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation  
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher  
P235 - Tenir au frais  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public

## 2.3. Autres dangers

### Dangers généraux

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

### Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Ce produit est un mélange. Les informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclique, <5% n-hexane	921-024-6	--	10 - <20	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam Liq. 2 (H225)	01-2119475514-35-XXXX
n-Hexane	203-777-6	110-54-3	0.1 - <1	Skin Irrit. 2 (H315) Repr. 2 (H361f) STOT SE 3 (H336) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)	01-2119480412-44-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours



# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MASTIREX**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016  
Version 1.01

**Méthodes de confinement** Endiguer le plus en aval possible du déversement ; utiliser du sable sec pour contenir la progression de la substance. Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

**Méthodes de nettoyage** Utiliser des outils propres anti-étincelles pour recueillir la matière absorbée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

## 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES  
Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE  
SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## **Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage /antidéflagrant.

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Conditions de conservation**

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Autres informations**

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

## **SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Alcool isopropylique 67-63-0	-	STEL: 400 ppm STEL: 980 mg/m <sup>3</sup>
n-Hexane 110-54-3	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1000 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1500 mg/m <sup>3</sup> R

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité étanches.

**Protection de la peau et du** Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK MASTIREX  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016  
Version 1.01

corps Gants en plastique ou en caoutchouc.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	
Aspect	Pâte	
Couleur	Blanc cassé	
Odeur	Hydrocarbures	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	
Point d'ébullition	63 °C / 145.4 °F	
Point d'éclair	-17 °C / 1.4 °F	CC (test en vase clos Closed Cup)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	7.4	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.1	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	1.33 - 1.37	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Solvants organiques	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Limites d'explosivité	Aucune information disponible	
Supérieure	Aucune information disponible	
Inférieure	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	> 22 mm <sup>2</sup> /s	@ 40°C
	150000 - 370000 mm <sup>2</sup> /s	@ 23 °C
Viscosité dynamique	2000000 - 5000000 mPa s	@ 23 °C

### 9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	81
Masse volumique	Aucune donnée disponible
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MASTIREX**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016  
Version 1.01

Sensibilité aux décharges  
statiques

Peut s'enflammer par frottements ou exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### **Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

## 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

## 10.5. Matières incompatibles

Acides forts et bases fortes.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## **Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### **Informations sur le produit**

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact cutané</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Sensibilisation</b>	Aucune donnée disponible.

### Informations sur les composants

**Données relatives à la toxicité** Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclique, <5% n-hexane	LD50 >5840 mg/kg (Rat)	LD50 24h >2920 mg/kg (Rat)	-
n-Hexane	= 25 g/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	= 48000 ppm ( Rat ) 4 h

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Sans objet.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Sans objet.

**Sensibilisation** Sans objet.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Sans objet.

**Cancérogénicité** Sans objet.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Effets sur certains organes cibles** Yeux, Système respiratoire, Peau.

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MASTIREX**  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016  
Version 1.01

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

**Toxicité aiguë inconnue** 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <5% n-hexane	-	LL50 (96h) =11.4 mg/L Fish (Oncorhynchus mykiss)	EL50 (48h) =3mg/L Daphnia
n-Hexane	-	LC50 96 h 2.1 - 2.98 mg/L (Pimephales promelas flow-through)	EC50 24 h > 1000 mg/L (Daphnia magna)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage** Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

**Emballages contaminés** Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

**Catalogue européen des déchets** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK MASTIREX  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016  
Version 1.01

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous
14.3 Classe de danger	3
Étiquettes de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1133, ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous, 3, III, (D/E)
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	640E
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	30

### IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III, (-17°C c.c.)
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	223, 955
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

### RID

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1133, ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous, 3, III
14.5 Danger pour l'environnement	oui
Code de classification	F1
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
Quantité limitée (LQ)	5 L

### OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	A3

### IATA

14.1 ONU/n° d'identification	UN1133
14.2 Nom d'expédition	ADHÉSIFS
14.3 Classe de danger	3
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Dispositions spéciales	A3
Quantité limitée (LQ)	10 L
Code ERG	3L

# Fiche de données de sécurité

BOSTIK MASTIREX  
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016  
Version 1.01

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

#### **Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### **UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Réglementations nationales

##### **Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
n-Hexane 110-54-3	RG 59, RG 84

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

## Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

#### **Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation : Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

# Fiche de données de sécurité

**BOSTIK MASTIREX**

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 15-avr.-2016

Version 1.01

---

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

## Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 15-avr.-2016

## Indication des modifications

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 9.

**Conseil en matière de formation** Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation pour les opérateurs

**Informations supplémentaires** Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006**

## **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**